



## Mobilisé.e.s dans l'unité pour l'avenir de la Fonction publique

Les organisations syndicales de la Fonction publique CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FA FP, FO, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 19 février. Alors que le projet de loi dit « *de transformation de la Fonction publique* » vient de faire l'objet d'une première présentation, elles condamnent la méthode gouvernementale consistant à imposer des mesures contre l'avis des organisations syndicales représentatives des plus de 5 millions d'agent.e.s de la Fonction publique.

Elles alertent avec force sur les dangers que recèle le projet de loi Fonction publique. A l'inverse de la remise en cause des principales compétences des organismes consultatifs et du recours accru au contrat que cherche à imposer le gouvernement, nos organisations syndicales estiment indispensable de faire vivre la démocratie sociale par une plus grande prise en compte des mandats des représentant.e.s des personnels, d'une part et, d'autre part, de mettre en œuvre un large plan de titularisation des agent.e.s contractuel.le.s.

Les organisations syndicales engagent d'ores et déjà diverses initiatives pour peser sur le dispositif engagé par le pouvoir exécutif au travers du projet de loi Fonction publique.

Elles ont décidé de premières étapes de mobilisation correspondant aux échéances de l'examen du projet de loi.

Elles appellent les agent.e.s à se mobiliser à l'occasion du passage du projet de loi en conseil des ministres, notamment par des rassemblements locaux et des interventions auprès des élu.e.s et préfet.te.s, pour exprimer leur opposition à ce projet.

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, et au Statut général des fonctionnaires, qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usager.e.s, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays.

Au quotidien, les agent.e.s travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Nos organisations exigent également une revalorisation salariale de toutes et tous les agent.e.s. Cette revalorisation est d'autant plus attendue que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...). Elles considèrent que l'annonce de la tenue d'un rendez-vous salarial par le Ministre ne constitue pas à elle seule une réponse suffisante. C'est pourquoi, elles lui demandent sans plus attendre quels sont les types de mesures que le gouvernement compte porter à la négociation.

Elles feront de nouveau entendre leurs propositions et leurs désaccords à toutes les occasions qu'elles jugeront utiles.

Elles se réuniront le 13 mars pour décider de la suite du processus de mobilisation et de son amplification.

# Un projet de loi qui sape le contrat social avec les agents publics !

jeudi 14 février 2019

Le gouvernement vient de présenter son projet de loi fonction publique.

Certes le statut de la fonction publique est maintenu mais il subit de profondes entailles : gestion individualisée des carrières et des mobilités, élargissement du recours au contrat sur des emplois permanents, rupture conventionnelle, ...

Certes les CAP sont conservées mais elles perdront une partie importante de leurs compétences, à savoir les mobilités et les promotions. Elles n'auront plus qu'un rôle limité aux questions disciplinaires ou de recours !

L'UNSA conteste par ailleurs que le CHSCT, en tant que tel, soit fondu dans une instance unique appelée CSA (Comité social d'administration).

Ce projet de loi ne tient pas compte, sur les points essentiels, des remarques, critiques et propositions de l'UNSA qu'elle a portées à la connaissance du gouvernement lors des nombreuses réunions qui ont ponctué l'année 2018.

Pour être précis, **ce projet de loi est un texte décidé par le seul gouvernement.**

Il contient de nouveaux dispositifs que l'UNSA Fonction Publique va maintenant évaluer pour vérifier qu'ils assurent les garanties dues aux agents publics alors que d'importantes restructurations sont déjà annoncées.

Alors que les débats actuels font apparaître la nécessité d'une politique plus solidaire alliant une indispensable transition écologique à l'intérêt général, le gouvernement affaiblit son meilleur levier qu'est la fonction publique au service du pays.

L'UNSA Fonction publique combattra les impacts négatifs de ce projet de loi. Elle appelle le gouvernement à entendre ses arguments.

*Bagnolet le 14 février 2019*

*Luc Farré*

*Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique*

CCFP du 13 FEVRIER 2019

## DECLARATION UNITAIRE DES 9 ORGANISATIONS SYNDICALES

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA souhaitent vous faire part de leur vif mécontentement quant à la réunion informelle du CCFP de ce jour.

En effet, sa convocation qui n'a été connue que jeudi 7 février au soir fait peser une forte contrainte sur les calendriers des organisations syndicales représentatives et ne permet pas une préparation collective satisfaisante.

C'est, malheureusement, un nouvel exemple d'une conception du dialogue social que nous ne pouvons partager.

En outre, le point que vous avez fixé à l'ordre du jour concerne le projet de loi sur la Fonction publique.

Il nous semble particulièrement malvenu que ce projet de loi fasse l'objet d'une présentation aujourd'hui.

En effet, le grand débat national que le Président de la république a été contraint d'initier a censément ouvert la question de la réforme de l'Etat et des services publics. Si le projet de loi est d'ores et déjà bouclé et que son adoption par le Conseil des Ministres a lieu avant les conclusions du grand débat, cela démontrerait que tout était bouclé par avance.

Sur le fond, nos organisations syndicales vous rappellent qu'elles sont opposées à nombre des dispositions de ce projet de loi, qui porteraient gravement atteinte au Statut Général, aux conditions de travail des agents et à la qualité du service public rendu.

C'est pourquoi, nous vous demandons une nouvelle fois sa suspension et l'ouverture de véritables négociations visant à mieux reconnaître les qualifications des agents, à améliorer leurs carrières et à conforter les missions publiques.

Enfin, Monsieur le Ministre, une échéance fait cruellement défaut à l'agenda social que vous nous avez adressé la semaine dernière, c'est celle du rendez-vous salarial.

Nos organisations syndicales soulignent à nouveau qu'il faut mettre un terme immédiat au gel de la valeur du point et, par des augmentations générales, restaurer le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.



Paris, le 7 février 2019

Monsieur le Premier ministre,

Nos organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC, CFTC, représentatives de plus de 5 millions d'agent.e.s, s'inquiètent de l'avenir promis à la Fonction publique.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction publique a un rôle important à jouer. Sans les agent.e.s, qu'ils soient dans le versant de l'État, celui de la Territoriale ou de l'Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent être rendues, l'isolement est renforcé et les inégalités grandissent.

C'est pourquoi, à l'inverse des suppressions d'emplois et d'un recours accru au contrat tels qu'envisagés par le gouvernement, nos organisations syndicales jugent indispensable la création d'emplois statutaires dans tous les services qui en ont besoin.

Elles exigent également une revalorisation salariale. Au quotidien, les agent.e.s travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire. Cette revalorisation est d'autant plus attendue que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...).

Au moment du Grand débat national, où il sera notamment question de la réorganisation de l'État et des services publics, nos organisations syndicales vous demandent la suspension du projet de loi relatif à la Fonction publique et des processus engagés sur la réforme de l'État.

Elles vous demandent la prise en compte de leurs revendications visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels.

Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

.../...

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, et au Statut général des fonctionnaires, qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays. C'est pourquoi, les organisations syndicales engagent d'ores et déjà diverses initiatives pour permettre à toutes et tous les agent-es d'intervenir et d'agir afin de peser.

Dans l'attente d'une réponse qui donne à voir les intentions du Gouvernement de tenir compte de nos propositions, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Jean-Marc CANON**  
Secrétaire Général  
de la CGT Fonction publique



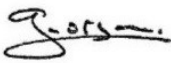
**Mylène JACQUOT**  
Secrétaire Générale  
de la CFDT Fonctions publiques



**Luc FARRE**  
Secrétaire Général  
de l'UNSA Fonction Publique



**Bernadette GROISON**  
Secrétaire Générale  
de la FSU



**Gaëlle MARTINEZ**  
Déléguée Nationale  
de Solidaires Fonction Publique



**Bruno COLLIGNON**  
Président de la FA-FP



**Nathalie MAKARSKI**  
Présidente de la Fédération  
des Fonctions Publiques  
CFE-CGC



**Christian CUMIN**  
Interfon CFTC



# **De l'urgence d'améliorer le pouvoir d'achat des agents publics !**

jeudi 24 janvier 2019

Une délégation de l'UNSA Fonction Publique a rencontré Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'Action et des Comptes publics, mercredi 23 janvier.

Celui-ci a détaillé son agenda social 2019. Il prévoit au premier semestre :

- Le suivi de l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- L'ouverture du dossier de la protection sociale complémentaire.
- Des réunions sur l'attractivité de la Fonction Publique et sur le recrutement.
- Un nouveau chantier sur la santé au travail et la médecine de prévention.

**L'UNSA Fonction Publique a rappelé ses revendications prioritaires et continues sur le pouvoir d'achat et son exigence de mesures concrètes pour améliorer les rémunérations des agents publics.**

**Pendant la période du grand débat national, l'UNSA Fonction Publique a demandé au gouvernement de reporter son projet de loi sur la Fonction Publique et de suspendre la réforme de l'organisation de l'Etat dans les territoires.**

Elle souhaite que le gouvernement clarifie l'articulation du contenu et du calendrier du projet de loi avec la synthèse du grand débat national tout en menant un dialogue social indispensable avec les organisations syndicales.

L'UNSA Fonction publique a réaffirmé son attachement aux CHSCT, aux CAP et à leur rôle essentiel pour la défense des carrières et conditions de travail des agents publics.

Concernant l'agenda social proposé, l'UNSA Fonction publique a porté des demandes et d'autres sujets qu'elle souhaitait voir traités :

- La mise en œuvre exhaustive du protocole égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec des mesures immédiates sur la suppression du jour de carence pour les femmes enceintes.
- L'ouverture d'une négociation sur la qualité de vie au travail incluant le droit à déconnexion dans la Fonction Publique. L'UNSA propose que ce nouveau droit soit transposé rapidement dans le projet de loi Fonction publique.
- La compensation pérenne de la hausse de la CSG au-delà de 2019.

L'UNSA Fonction publique a interrogé le gouvernement sur la parution des textes actualisant les frais de mission (hébergement et indemnités kilométriques), tout en exigeant la poursuite de ce chantier notamment sur les frais de restauration.

**Dans un contexte social tendu, l'UNSA appelle le gouvernement à agir rapidement en faveur du pouvoir d'achat et des conditions d'emploi des agents publics.**